



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orientation scolaire et professionnelle

Question écrite n° 87664

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le débat concernant l'orientation dans l'enseignement secondaire. Cette année encore, le taux de réussite au baccalauréat a connu un nouveau record en atteignant presque la barre des 90 %. Cette massification de l'enseignement secondaire possède néanmoins des effets néfastes. À l'université, d'après une étude de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, lors de l'année scolaire 2012-2013, seulement 43,8 % des personnes inscrites en première année de licence sont passées en deuxième année. Le nivellement par le bas dont est victime le baccalauréat est préjudiciable pour beaucoup d'élèves qui ne sont plus conscients de leur niveau académique. Certaines filières sont délaissées voire sacrifiées. C'est notamment le cas de l'apprentissage de moins en moins valorisé aux yeux des jeunes. Pourtant, ce dispositif démontre toute son efficacité puisque sept apprentis sur dix sont employés à la suite de leur formation. Aussi il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement afin d'orienter les jeunes vers des formations plus adaptées.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87664

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er septembre 2015](#), page 6580

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)